

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 19 OCT 2023

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 23-01376 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement d'un (01) élève Adjoint en Education Spécialisée au profit des personnes vivant avec un handicap auditif, session 2023.

Ce sont :

**ADJOINTS EN EDUCATION SPÉCIALISÉE (HANDICAP AUDITIF)**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SAWADOGO KASSOUM	000040-173-03	B8883582	26/07/96
2°	SAWADOGO MITOUB-KIETA HERMANN	000033-173-03	B14928063	05/08/90
3°	OUEDRAOGO ABDOUL FATAF	000029-173-03	B15742341	11/06/95

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général

**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etat

